

Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Jours chômés en 2020

Conformément à la règle 26.2) du règlement d'exécution commun à l'Acte de 1999 et l'Acte de 1960 de l'Arrangement de La Haye, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2020 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le mercredi 1 ^{er} janvier
PÂQUES	le vendredi 10 avril le lundi 13 avril
PENTECÔTE	le lundi 1 ^{er} juin
NOËL	le vendredi 25 décembre
NOUVEL AN	le jeudi 31 décembre

En outre, nous rappelons aux utilisateurs que le Bureau international ne sera pas ouvert au public les mercredi 25 décembre 2019 et mardi 31 décembre 2019.

Le 13 novembre 2019